Héritage Acadien

REVUE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE
Publication mensuelle dirigée par Florian Bernard
NUMÉRO 25 . . . . . DÉCEMBRE 1996

Sommaire

L'odyssée des familles Michel d'Acadie 1
Les racines européennes des Chiasson 8
Albert Béliveau, le juge des petites gens 11
Une flambée de croix à Atholville par les Anglo-Protestants 15
Un patronyme acadien méconnu, celui des familles Camus 18
Liste d'Acadiens déportés à Chelmsford, Massachusetts 26
Acadianités 29

L'ODYSSÉE DES FAMILLES MICHEL D'ACADIE

De Port-Royal jusqu'au Massachusetts en passant par la France et Saint-Domingue

d'après Walter Burges Smith II - The Acadian Michel Family

Lorsque Jacques Michel est arrivé de France en Acadie, vers 1684, il était loin de se douter que d'innombrables malheurs frapperaient ses fils et sa descendance. L'un de ses fils fut exilé au Massachusetts, puis à Saint-Domingue, dans les Antilles, où il est mort de fièvres tropicales. Un autre a été déporté en Angleterre, puis en France, avant de venir se fixer en Louisiane. Certains de ses petits-enfants ont même contracté des alliances avec des Winslow du Massachusetts, de la même famille que le tristement célèbre colonel John Winslow, principal artisan de la déportation des Acadiens de Grand'Pré, en 1755...

Jacques Michel dit Saint-Michel, ancêtre de la lignée, est né vers 1658, en France. Il est arrivé en Acadie relativement jeune, probablement comme soldat. Au terme de son engagement militaire, il a décidé de se fixer à Port-Royal et de fonder une famille. Vers 1688, à l'âge de 30 ans, Jacques Michel a épousé Catherine Comeau, fille d'Étienne Comeau et de Marie Lefebvre. Celle-ci était née en 1667. Elle est décédée après 1719. Jacques Michel est mort à l'âge vénérable de 90 ans. Il fut inhumé le 19 février 1748, à Port-Royal, aujourd'hui Annapolis Royal, en Nouvelle-Écosse.

Jacques Michel et Catherine Comeau eurent douze enfants, tous nés à Port-Royal: François, né en 1689, marié en premières noces à Marie-Anne Léger, et en secondes noces, à Élizabeth Le Juge; Jean, né en 1692, dont on ne sait rien d'autre; Charles, né en 1694, dont on ne sait rien d'autre; Joseph, né en 1697, marié à Marie-Josèphe Boudrot; Judith, née en 1699, mariée le 22 novembre 1722 à Paul Savoie, de Chipoudy, fils de Germain Savoie et de Marie Breau. Leur fille, Anastasie, a épousé Charles Comeau; Marguerite, née en 1702, mariée le 29 octobre 1726 à René Martin, fils de René Martin et de Marie Meunier; Jacques, né le 4 juin 1704, marié à Marie-Jeanne Breau; Marie-Anne, née le 12 septembre 1706, mariée à Ambroise Breau;

Michel, né le 10 décembre 1708, décédé le 29 janvier 1709, à l'âge d'un mois, et inhumé à Port-Royal; Pierre, né le 25 février 1710, marié à Anne Guilbault; Paul, né le 20 juillet 1714, décédé le 10 janvier 1735, à l'âge de 20 ans, et inhumé à Port-Royal; Anne, née en 1719, mariée vers 1739 à Olivier Egan. On ne sait rien d'autre d'elle.

L'aîné, François, est décédé après 1751, probablement à l'Anse à Pinet, île Saint-Jean. Il avait épousé, le 5 février 1715, à Port-Royal, Marie-Anne Léger, fille de Jacques Léger et de Madeleine Trahan, qui lui a donné huit enfants. Il a épousé, en secondes noces, le 25 novembre 1751, à Port-Lajoie, Élizabeth LeJuge, fille de Guillaume LeJuge et de Marie Mercier, et veuve de Pierre Benoit. Aucun enfant n'est issu de ce deuxième mariage.

François Michel et sa première femme, Marie-Anne Léger, sont demeurés à Port-Royal jusqu'en 1750, alors que devant la présence de plus en plus oppressante des Anglais, ils ont déménagé à l'Anse à Pinet, île Saint-Jean. Tous leurs enfants sont nés à Port-Royal: Madeleine, née en 1717, marié à René Aucoin, de Cobequid, fils de Michel Aucoin et de Jeanne Bourg; François, né en 1720, marié vers 1748 à Marie-Josèphe Bourg. Il s'est établi vers 1750 à la rivière du Moulin à Scie, île Saint-Jean; Joseph, né en 1722; Honoré, né en 1723; Jean, né en 1725, marié vers 1747 à Martine Bourg. Il s'est établi vers 1750 à la rivière du Moulin à Scie, île Saint-Jean. Deux filles y sont nées; Anne-Agathe, née en 1748 et Marguerite, née en 1750; Marguerite, née en 1733; Joseph, né en 1735; Catherine, née en 1736.

Le deuxième des fils de Jacques Michel, Joseph, né en 1697, à Port-Royal, fut déporté en Nouvelle-Angleterre. Il est décédé entre mars 1756 et août 1763, à Marshfield, comté de Plymouth, au Massachusetts. Il avait marié, vers 1725, à Port-Royal, Marie-Josèphe Boudrot, fille de François Boudrot et de Madeleine Béliveau. Durant son exil à Marshfield, au Massachusetts, Joseph Michel avait présenté une requête au conseil du gouverneur, le 30 mars 1756, se plaignant des travaux «forcés» imposés à ses deux fils, François et Paul, par les échevins.

Dans cette requête, Joseph rappelait qu'il était un ancien habitant de l'Acadie, expulsé de sa patrie, qu'il demeurait près du fort de Port-Royal, qu'il était propriétaire d'une bonne ferme, avec une cinquantaine de têtes de bétail, et qu'il fournissait du bois et des vivres à la garnison. «A cause de la mauvaise conduite des Français demeurant près des Mines, dans la région de Grand'Pré, j'ai subi un

injuste sort» écrivait-il. On sait que les Acadiens, fidèles à leur serment de neutralité, n'étaient pas d'accord avec les opérations militaires dirigées par les miliciens de France et du Canada contre les Anglais de l'Acadie.

Joseph Michel expliquait, dans sa requête, qu'il avait tout perdu et qu'on l'avait, contre son gré, transporté par bateau à Marshfield, où il était détenu avec sa femme et ses enfants depuis l'automne de 1755. Il se plaignait que son fils, François, soit forcé de travailler péniblement chez un dénommé Anthony Winslow, vraisemblablement parent du colonel John Winslow, de Marshfield, et que son autre fils, Paul, ait été placé, contre son gré, chez un navigateur du nom de Nathaniel Clift.

On ignore ce qui est advenu de cette requête. Toutefois, le 14 août 1763, Marie-Josèphe Boudrot est veuve. Son nom apparaît, avec ses enfants, sur une longue liste d'Acadiens qui demandent l'autorisation de déménager en territoire français. Certains enfants de Joseph Michel, les plus jeunes, n'ont pas quitté le Massachusetts. Ils ont contracté des unions avec des gens de Marshfield et fondé des familles anglo-acadiennes. Leur patronyme de Michel a été transformé en celui de Mitchell. Les archives du Massachusetts nous font découvrir qu'une famille d'origine acadienne, du nom de Mitchell, fut envoyée à Green Harbor (Marshfield). Le général John Winslow, le même qui avait organisé de façon si cruelle la déportation des Acadiens de Grand'Pré, et ses descendants, se montrèrent plutôt bienveillants pour ces fils de la déportation. Ces Michel devenus Mitchell furent qualifiés de personnes d'une grande gentillesse et d'une profonde honnêteté. Leur sang français coule aujourd'hui dans les veines de nombreux Américains portant les noms de Drew, Peters, Thomas et même...Winslow.

Ainsi, on trouve dans les registres un certain John Mitchell, inhumé à Marshfield, Massachusetts, le 18 mars 1830, à l'âge de 88 ans. Il s'agit, indubitablement, de Jean-Baptiste Michel dit John, fils de Joseph Michel et de Marie-Josèphe Boudrot, qui n'avait que treize ans lorsque ses parents furent déportés au Massachusetts. Ce Jean-Baptiste Michel, devenu John Mitchell, a marié à une dénommée Rispah. Ils eurent un fils, Japheth, né à Marshfield, le 30 septembre 1775.

Joseph Michel et Marie-Josèphe Boudrot eurent 10 enfants, tous nés à Port-Royal: Marie-Josèphe, née en 1726, mariée à Simon Breau; Joseph, né en 1731, marié à Anne Lord; François, né en 1733, marié à Anne Daigle; Char-

les, né en 1735; Brigitte, née en 1737; Paul, né en 1740; Jean-Baptiste dit John, né en 1742; Félicité, née en 1745; Scholastique, née en 1747.

Le cinquième des fils de Jacques Michel, également nommé Jacques dit Gabriel, est né le 4 juin 1704, à Port-Royal. Il est décédé le 20 octobre 1764, en exil, à Mirebalais, Saint-Domingue (Haiti), sous le nom de «Gabriel Michel, l'Acadien». Il avait épousé, le 13 février 1730, à Port-Royal, Marie-Jeanne Breau, fille de Jean Breau et d'Anne Chiasson. Marie-Jeanne était née le 21 décembre 1709, à Port-Royal. Elle est décédée le 31 mars 1765, à Saint-Domingue. Le grand-père de Marie-Jeanne, Vincent Breau, avait été baptisé le 29 mai 1629, à la paroisse Saint-Clément, Saint-Jean de Sauves, département de la Vienne, en France. Lui-même était le fils de René Brault et de Marie Renaume. Vincent Breau était arrivé en Acadie vers 1652, parmi d'autres colons recrutés par Charles de Menou d'Aulnay sur ses terres seigneuriales de la région de Martaizé, dans la Vienne.

En 1752, et durant les trois années qui suivirent, la pression anglaise se fit de plus en plus forte à Port-Royal. Plusieurs colons déménagèrent à l'île Saint-Jean, aujourd'hui l'île du Prince-Édouard, et au Cap-Breton, demeurés possessions françaises. Quelques Acadiens, toutefois, refusèrent d'abandonner leurs terres. Ils demeurèrent à Port-Royal, se qualifiant de «neutres». Toutefois, les autorités anglaises les sommaient de prêter un serment inconditionnel d'allégeance à la Couronne anglaise. Refusant de prêter un tel serment, ce qui les aurait forcés à prendre les armes contre leurs compatriotes, ces Acadiens subirent la déportation.

Tel fut le sort cruel de Jacques Michel et de sa famille. Ils avaient alors neuf enfants. Les trois aînés étaient mariés. Le plus vieux, Joseph, et la deuxième des filles, Anne, conscients de l'imminence du danger, quittèrent Port-Royal et déménagèrent dans la région de Chipoudy, au Nouveau-Brunswick, en 1754. Au début de 1755, Jacques et Marie-Jeanne, avec leur jeune fils de trois ans, Isidore, s'enfuirent à leur tour de Port-Royal pour rejoindre leur fille Anne, dans la région de Chipoudy. L'aînée des filles, Madeleine, et son mari, vraisemblablement René Babineau, demeura à Port-Royal. Elle fut déportée au Connecticut. Devenue veuve, elle se remaria, en 1759, à Stonington, Connecticut.

Jusqu'à la prise du fort Beauséjour, en 1755, Chipoudy était demeuré sous contrôle français. Lors de la prise du fort par les Anglais,

Jacques Michel et Marie-Jeanne Breau, de même que leurs enfants mariés, Joseph et Anne, s'enfuirent à travers les bois. On sait que Joseph alla se réfugier au Québec. Quant à Anne et son mari, ils furent capturés par les Anglais, lancés aux trousses des fuyards, et furent jetés en prison, à Halifax. De leur côté, Jacques Michel et Marie-Jeanne Breau se dirigèrent vers Nipisiguit, aujourd'hui Bathurt, sur la baie des Chaleurs. Leurs noms apparaissent sur une liste de réfugiés, en 1761, avec leur fils, Isidore. La soeur de Jacques, Madeleine, et son mari, Joseph Guilbault, figurent également sur la liste des réfugiés de Nipisiguit.

Toutefois, peu après ce recensement de 1761, le capitaine Roderick MacKenzie fit une chasse impitoyable aux Acadiens de la baie des Chaleurs qui avaient échappé à la déportation, incendiant leurs maisons et les forçant à se rendre. Jacques Michel et Marie-Jeanne Breau furent capturés. En 1763, on les retrouve avec quatre de leurs plus jeunes enfants au Connecticut, où se trouvait déjà, depuis 1755, leur fille aînée, Madeleine. Leur fils Pierre, âgé de 25 ans en 1763, s'y trouvait également, inscrit sur une liste sous le nom de «Pierre Miche, célibataire». Il demeurait avec sa soeur, Marguerite-Anastasie, alors âgée de 23 ans. On croit que les autres enfants de Jacques Michel et de Marie-Jeanne Breau sont demeurés à Port-Royal, en 1755, demeurant chez leur soeur Madeleine, jusqu'à ce qu'ils soient tous déportés au Connecticut.

Le premier «chargement» de réfugiés, venant de Port-Royal, est arrivé à New London, à bord de «l'Elizabeth», le 21 janvier 1756. Il comprenait 277 Acadiens. Le lendemain arrivait un autre contingent de 173 déportés de la région de Grand'Pré et de Pisiguit. En mai 1756, un lot de 260 Acadiens arrivait au Connecticut, à bord du «Edward», qui avait transité par Antigua, aux Antilles anglaises, à la suite d'un ouragan. Plusieurs réfugiés avaient contracté la variole et se trouvaient dans un état déplorable. L'autorité gouvernementale du Connecticut désigna, en janvier 1756, cinquante localités pour recevoir les exilés. Des instructions avaient été données aux échevins de ces villes, les «Selectmen», de ne pas séparer les familles, de soigner les malades et de permettre aucun regroupement de mâles, pouvant devenir éventuellement dangereux pour la sécurité des villes.

La guerre de sept ans se termina, le 14 août 1763, par le traité de Paris, mettant fin aux hostilités entre la France et l'Angleterre. Il se trouvait alors 666 réfugiés acadiens au Connecticut, sur un nombre initial de 710. Les autres

étaient morts de faim, de maladie ou de chagrin. Les chefs de famille de ces 666 réfugiés, au moyen d'une requête, demandèrent à être rapatriés en France. Jacques Michel figure sur cette liste, avec six autres personnes constituant sa famille. La famille vivait à Stonington. C'est là que Madeleine s'était mariée, en 1759.

Selon la tradition, la famille de Jacques Michel et de Jeanne-Marie Breau se rendit en France, en 1763, mais n'y demeura pas très longtemps. On ne trouve aucune trace de ce bref séjour en France. Toutefois, en avril 1764, le comte Charles-Henri d'Estaing était devenu gouverneur de la colonie française de Saint-Domingue, dans les Antilles. Il cherchait à y établir des colons français de race blanche. Le 26 juin 1764, il fit paraître un manifeste promettant aux Acadiens qui voudraient s'établir dans cette île des Antilles, une terre et des vivres, jusqu'à ce qu'ils deviennent auto-suffisants.

De 1763 jusqu'à la fin de 1764, plusieurs navires marchands qui faisaient la navette entre les ports de la Nouvelle-Angleterre et les Antilles prirent à bord des réfugiés acadiens désireux de s'établir en territoire français.

C'est ainsi que la famille de Jacques Michel se trouvait à Saint-Domingue, en 1764, alors que deux de leurs jeunes enfants y furent inhumés et que leur fils, Pierre, s'y maria. La famille demeurait sans doute à Mirebalais, puisque c'est là que Pierre s'est marié et que Jacques est décédé, la même année. Ils échappèrent au terrible sort des «conscrits» acadiens qui, à partir de 1763, construisirent la base navale française de Môle Saint-Nicolas, en pleine jungle tropicale, sur la côte nord de Saint-Domingue. Ces malheureux Acadiens ne reçurent jamais les terres que la France avait pourtant promis de leur concéder. Plusieurs rendirent l'âme dans ce chantier infernal. D'autres attrapèrent toutes sortes de maladies tropicales.

En août 1764, 180 réfugiés acadiens arrivant de Nouvelle-Angleterre à la capitale de Saint-Domingue, Port-au-Prince, furent acheminés par l'administration coloniale à Mirebalais, une colonie nouvellement fondée dans les collines de l'arrière-pays, environ 50 kilomètres au nord-est de la capitale. On espérait que ces colons acadiens pourraient développer la culture du café dans cette région de l'île. L'administration les logea temporairement dans des huttes de brousse, en attendant qu'ils puissent se construire des maisons plus confortables. Plusieurs furent victimes de maladies tropicales. Peu d'entre eux reçurent les terres promises, en raison

notamment de l'opposition des propriétaires européens de plantations.

C'est la malaria qui causa vraisemblablement la mort de Jacques Michel et de sa femme, Marie-Jeanne Breau, peu de temps après leur arrivée à Mirebalais. Ils reposent pour toujours en terre haïtienne.

Ils eurent neuf enfants, tous nés à Port-Royal: Madeleine, née en 1732, mariée en premières noces à (...), et en secondes noces, à René Babineau; Anne, née en 1733, mariée en premières noces à Michel Brun, en secondes noces à Victor Comeau, et en troisièmes noces, à Joseph Cormier; Joseph, né en 1735, marié à Madeleine Comeau; Pierre, né en 1738, marié en premières noces à Marguerite Porlier et en deuxièmes noces, à Marie-Josèphe Léger; Marguerite-Anastasie, née en 1740, décédée le 19 décembre 1764, à Mirebalais, Haiti, à l'âge de 24 ans; Marie-Josèphe, née en 1742. Elle eut une fille hors mariage de Guillaume-François Hostclin, chevalier de Sorvas, baptisée Marie-Anne Michel, née le 15 septembre 1783, à Môle Saint-Nicolas, en Haiti; Basile, né en 1745, marié à Cécile Doucet, décédé le 25 septembre 1807, au Havre, en France, et inhumé à cet endroit le lendemain. Sa femme est décédée au Petit Quai Notre-Dame, en France; François, né en 1749, marié à Mary Leeds; Isidore, né en 1752, décédé le 22 septembre 1764, à l'âge de 12 ans, à Mirebalais, Haiti.

SOURCES

BURGES SMITH II Walter, The Acadian Michel (Mitchell) Family of Haiti, Louisiana, Québec, Massachusetts and Connecticut, Chevy Chase, Maryland, 1992;
ARSENAULT Bona, Histoire et Généalogie des Acadiens, 6 volumes, 1988;
RIEDER Milton P., The Acadian Church Records;
JEHN Janet B., Corrections and Additions to Arsenault's Histoire et Généalogie des Acadiens, Kentucky, 1988;
JEHN Janet B.& Al, Acadian Descendants, Vol.2, Kentucky, 1975;
JEHN Janet B., Acadian Exiles in the Colonies, Kentucky, 1973;
MARSHFIELD Tercentenary Committee, The Autobiography of a Pilgrim Town, 1640-1940, Massachusetts, 1940;
SHERMAN Robert M.& Al, Vital Records of Marshfield, Massachusetts, to 1850;
HOLTON David P.& Al, Winslow Memorial - Family Records of Winslows and Their Descendants, 2 volumes, New-York, 1877;
SOCIÉTÉ historique acadienne, Cahiers, Vol.3, 1970;
BRASSEAUX Carl A., Scattered to the Wind: Dispersal and Wanderings of the Acadians, 1755-1809, 1991;
HÉBERT Donald J., Acadians in Exile.

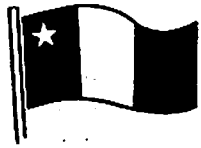

LES RACINES DES CHIASSON

Les quatre filles et le fils de Pierre Chiasson et de sa femme, Marie Péroché.

d'après Léopold Lanctôt, Familles Acadiennes, 1994

■ *Guyon Chiasson, né vers 1640, en France, d'abord marié à Marie-Marguerite Béliveau, puis, en secondes noces, à Jeanne Bernard, est la souche acadienne de tous les Chiasson ou Giasson. Il était le fils de Pierre Chiasson et de Marie Péroché, de la région de La Rochelle. Guyon Chiasson a eu quatre soeurs, Marie, Jeanne, Françoise et Louise, toutes nées en France. L'une d'elle, Louise, viendra s'établir à Québec et terminera ses jours à l'Hôpital général de Québec. Quant à Guyon Chiasson, il est arrivé en Acadie, vers 1659, à bord d'un bateau affrété par Emmanuel LeBorgne, sieur de Coudray.*

Pierre Chiasson, père de Guyon et de ses quatre soeurs, est né probablement entre 1610 et 1615, en France. Il a marié, vers 1635, en France, Marie Péroché, dont on ignore l'ascendance. Ce Pierre Chiasson est la souche européenne de tous les Chiasson acadiens. Au 16ème siècle, La famille Chiasson vivait à Saint-Sauveur-de-Nuaillé, en Aunis. Ce village poitevin existe toujours. Il compte aujourd'hui un millier d'habitants et appartient au canton de Courçon, arrondissement de La Rochelle.

Au fil des années, plusieurs Chiasson de Saint-Sauveur-de-Nuaillé se rapprochèrent de La Rochelle. Parmi eux, Pierre Chiasson, laboureur, et son épouse, Marie Péroché. Grâce à divers contrats de mariage passés à La Rochelle, on sait maintenant que Pierre Chiasson avait un cousin germain, également nommé Pierre, «laboureur à boeufs», marié à Anne Godin. Celui-ci demeurait, en 1643, à Saint-Sauveur-du-Nuaillé, où il cultivait la terre, sur une métairie en tenure, c'est-à-dire qu'il devait verser annuellement un certain montant au propriétaire de sa terre. Ce Pierre Chiasson, cousin de l'autre, avait une soeur, Catherine, mariée à Nicolas Godin, dont le fils se nommait aussi Nicolas.

Pierre Chiasson, marié à Anne Godin, avait eu au moins cinq enfants; Marie, Jeanne, Charles, Jacques, et une autre fille, dont on ignore le nom, mariée à Antoine Lamy. Quant à Pierre Chiasson, marié à Marie Péroché,

père de Guyon Chiasson, premier du nom à venir en Acadie, il est mort avant 1657. Sa femme, Marie, lui a survécu durant quelques années.

Enfants de Pierre Chiasson et de Marie Péroché

1.CHIASSON Marie, née en France, mariée avant le 7 octobre 1657 à Nicolas Joubert. On ne sait rien d'autre à son sujet.

2.CHIASSON Jeanne, née en France, mariée avant le 7 octobre 1657 à Jacques Hurtault. On ne sait rien d'autre à son sujet.

3.CHIASSON Françoise, née en France, mariée le 7 octobre 1657, à Saint-Nicolas de La Rochelle, à François Bonhomme, cloutier, fils de Pierre Bonhomme, «laboureur de boeufs», et de Marie-Claude Desneau. Leur contrat de mariage avait été passé devant le notaire Savin, le 2 septembre précédent, en présence de Marie Péroché, mère de la mariée, de Guyon Chiasson, son frère, de Nicolas Joubert, de Simon Gendron et de Jacques Hurtault, ses beaux-frères, de louise et de Jeanne Chiasson, leurs épouses, de Nicolas Godin, son cousin, et de Marie Chiasson, sa cousine. Le 25 octobre 1658, devant le même notaire, elle faisait son testament.

4.CHIASSON Louise, née en 1639, à La Rochelle, fille de Pierre Chiasson et de Marie Péroché, mariée en premières noces, à La Rochelle, à Simon Gendron, «laboureur à boeufs», et en secondes noces, le 14 septembre 1666, à Québec, à Jacques Chapelain, menuisier-tourneur, fils de Louis Chapelain, de Saint-Didier, évêché de Poitiers, et de Françoise Dechaux. Le premier mari de Louise, Simon Gendron, s'était engagé, le 10 avril 1657, à partir pour Québec. Le contrat fut annulé plus tard, mais le 27 mars 1665, devant le notaire Touleron, Simon s'engage à nouveau pour le Canada. Le 16 avril 1666, devant le notaire Drouyneau, Louise Chiasson cède à Jean Belou, marchand, et à son épouse, Catherine Audet, un «casseron de vigne» situé au fief de Maqyuiau, paroisse d'Aytré, à 4 kilomètres de La Rochelle. En mai 1666, Louise et son mari, Simon Gendron, s'embarquent à destination de Québec. Simon Gendron est probablement mort en mer, durant la traversée, puisque le 14 septembre 1666, à Québec, Louise convole en secondes noces, après un veuvage bien court...Son nouvel époux, Jacques Chapelain, est menuisier-tourneur. La discorde s'étant installée dans leur foyer, et n'ayant aucun enfant, les époux décident de se séparer, le 19 septembre 1692. C'était, à l'époque, un geste fort audacieux et extrêmement rare, sévèrement condamné par l'Église. En fait, une telle

séparation pouvait même entraîner une excommunication. Quoiqu'il en soit, cette séparation s'est faite civilement, au château Saint-Louis, en présence du gouverneur de la Nouvelle-France, Frontenac. Celui-ci fit l'acquisition de tous les biens des époux séparés...Il fit cette acquisition au nom des Récollets, dont il était le syndic. Jacques Chapelain retourna en France, alors que Louise Chiasson, peut-être pour se faire pardonner la séparation d'avec son mari, fit don aux Récollets de sa moitié du prix obtenu pour la vente de ses biens, soit 2,780 livres tournois, une véritable fortune à cette époque, soit l'équivalent d'environ 550,00$. Elle fit ce don à la condition que les Récollets lui procurent une place à l'Hôpital général de Québec *«pour y être nourrie et entretenue de toutes choses nécessaires, sa vie durant, comme une des pauvres d'icelui, et qu'après son décès, les dits Révérends Père Récollets priassent Dieu pour le repos de son âme»*. Louise Chiasson avait 53 ans au moment de la rupture de son mariage. Son mari, Jacques Chapelain, en avait 49.

5.CHIASSON Guyon, né vers 1640, à La Rochelle, marié en premières noces, en 1664, à Port-Royal, à Marie-Marguerite Béliveau, fille d'Antoine Béliveau et d'Andrée Guyon, et en deuxièmes noces, en 1667, à Port-Royal, à Jeanne Bernard, fille d'André Bernard et d'Andrée Guyon. Certain historiens soutiennent que Guyon Chiasson s'est marié une troisième fois, en octobre 1683, à Québec, à Marie-Madeleine Martin, fille de Pierre Martin et de Joachine Lafleur, mais il semble que tel ne soit pas le cas. Il est probablement venu en Acadie en 1659, à bord d'un navire affrété par Emmanuel LeBorgne, sieur de Coudray, que le roi venait de nommer gouverneur de l'Acadie, même si celle-ci était alors sous occupation anglaise. Cette occupation en était plutôt une de principe. Seuls quelques marchands bostonnais s'étaient établis à Port-Royal. Il n'y résidait aucune garnison anglaise et les Acadiens se gouvernaient eux-mêmes au moyen d'un Conseil présidé par un syndic, choisi parmi les habitants. Certains historiens croient que Guyon Chiasson soit passé par Québec et qu'il y ait demeuré un certain temps avant d'arriver en Acadie. C'est fort possible, comme il est également possible qu'il soit venu en Nouvelle-France comme soldat, incorporé dans un régiment «canadien» avant de prendre feu et lieu à Port-Royal. Guyon Chiasson et sa famille iront plus tard, vers 1671, s'établir à Beaubassin, dans la nouvelle colonie que venait de fonder le chirurgien militaire Jacques Bourgeois. C'est à Beaubassin que Guyon Chiasson élèvera sa famille.

* * *

ALBERT BÉLIVEAU,
LE JUGE DES PETITES GENS

■ *En 1900, lorsque le jeune Albert Béliveau fut contraint d'abandonner l'école pour travailler dans la boulangerie de son père, à Chisholm, dans le Maine, il en fut, certes, très chagriné. Le jeune garçon de treize ans, au goût prononcé pour les études, n'avait pas le choix. En ces temps difficiles de crise économique, les enfants devaient, très tôt, entrer dans le marché du travail afin d'apporter leur contribution aux revenus de la famille. Mais au fond de son coeur, Albert Béliveau entretenait le désir de poursuivre, en des jours meilleurs, ses études.*

A cette époque, tant aux États-Unis qu'au Canada, il n'existait pas de lois concernant le travail. Dans le Maine, en particulier, mais aussi dans les autres états de la Nouvelle-Angleterre, il était fréquent de voir de jeunes garçons d'une douzaine d'années travailler à plein temps dans les filatures. Heureusement, le jeune Albert Béliveau travaillait chez lui, à la petite boulangerie familiale. Il devait se lever très tôt, vers 4 heures du matin, afin de pétrir la pâte. C'était un travail épuisant et fastidieux. Tout en retournant les montagnes de pâte farineuse, il entretenait sa mère, Cédulie Roberge, de son désir de faire des études. Celle-ci encourageait son jeune fils à cultiver ses projets. Albert Béliveau savait bien, au fond de lui-même, qu'il ne devrait compter que sur sa propre détermination et son courage pour sortir de la pauvreté et s'élever au-dessus du rang. Il saurait bien attendre attendre son heure.

Il paraît incroyable qu'Albert Béliveau, après avoir abandonné l'école à l'âge de treize ans, ait par la suite atteint les plus hauts rangs de la magistrature américaine. En 1911, à l'âge de 24 ans, Albert Béliveau était admis au Barreau du Maine, avec un doctorat en Droit. Il devenait le plus jeune avocat à être admis au Barreau de cet état, depuis sa fondation. C'est que, tout en pétrissant la pâte et en travaillant à la boulangerie de son père, ce jeune homme déterminé n'avait jamais cessé d'étudier, poursuivant des cours de loi par correspondance et s'inscrivant à toutes les sessions d'étude dont il pouvait avoir connaissance. Il avait aussi dévoré une incroyable quantité d'ouvrages sur une foule de sujets, en particulier le droit, mais aussi l'histoire et la géographie.

Albert Béliveau avait hérité du courage et de la détermination de ses ancêtres acadiens. Parmi les Béliveau qui avaient été cruellement déportés de Port-Royal en Nouvelle-Angleterre par les Anglais, en 1755, il y avait trois jeunes hommes d'un courage exceptionnel. Ceux-ci avaient réussi à revenir au Québec, par les bois et par les voies navigables. Ils

avaient remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de Saint-Célestin, près de Nicolet, où ils s'étaient établis, parmi d'autres réfugiés acadiens. Le père d'Albert Béliveau, Séverin Béliveau, issu de ces Béliveau de Saint-Célestin, était venu s'établir à Lewiston, dans le Maine, où il avait épousé Cédulie Roberge, le 7 janvier 1886, à l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Neuf enfants étaient issus de ce mariage, dont trois morts en bas-âge. Albert Béliveau, l'aîné des enfants survivants, était né le 27 mars 1887. Il fut le seul garçon de la famille.

Les cinq autres enfants étaient des filles. Sa soeur, Imelda Béliveau, née le 6 décembre 1880, a marié Léonce Jordon. Irène Béliveau est née le 4 mars 1893. Elle est entrée chez les Ursulines, sous le nom de Soeur Gertrude. Judith Béliveau a vu le jour le 17 novembre 1894. Elle a fait carrière dans l'enseignement. Esther Béliveau, née le 13 septembre 1896, a épousé Alfred Routhier. La cadette, Marie Béliveau, née le 19 mars 1901, a épousé Walter Meehan.

La mère du juge Béliveau, Cédulie Roberge, était une femme remarquable. À cette époque, le système matriarcal était très fort, particulièrement en Nouvelle-Angleterre. Alors que les pères étaient les pourvoyeurs, les mères constituaient la principale force du foyer. Elle assuraient l'éducation des enfants. Plusieurs fois, au cours de sa carrière, le juge Béliveau a rappelé qu'il en avait probablement appris davantage de sa mère que de ses professeurs d'école.

Cédulie apprit à ses enfants à devenir rapidement autonomes. Avant même d'avoir atteint l'adolescence, ils étairnt considé-

rés comme de jeunes adultes. Ils pouvaient se débrouiller dans toutes les circonstances de la vie.

En 1904, Albert Béliveau, qui avait alors 17 ans, trouva du travail à la fonderie Clark, de Rumford, où il demeura un an, puis il fut engagé par la compagnie International Paper. A l'usine de la papetière, il travaillait treize heures par jour, pour un misérable salaire. C'est à cette époque qu'il assista à une conférence de l'avocat Matthew McCarthy, ce qui lui laissa une profonde impression. Le lendemain, il se présenta au bureau de Maître McCarthy et sollicita un emploi. Il faut croire qu'il avait fait fprte impression puisqu'il fut aussitôt engagé comme commis de bureau.

Rapidement, au contact du monde juridique, Albert découvrit que sa véritable vocation était celle d'avocat. Même s'il ne possédait qu'une huitième année, il s'inscrivit à un cours de Droit par correspondance et compléta ses études par l'expérience qu'il glanait au bureau de Maître McCarthy. En 1909, à l'âge de 22 ans, il était admis à la faculté de Droit de l'Université du Maine. Il compléta le cours de trois ans en deux années seulement et s'inscrivit aux examens du Barreau, qu'il réussit avec la note exceptionnelle de 99.3 sur 100. C'était la première fois que cette institution accordait une note aussi élevée. Mais loin de s'en gonfler la tête, Albert continua d'étudier et de dévorer des montagnes d'ouvrages.

En 1914, Albert Béliveau était élu procureur du comté. Durant la première guerre mondiale, il servit en qualité de sous-lieutenant aux affaires juridiques, en France, dans le bureau du procureur général de l'armée américaine. Il eut notamment à s'occuper de dossiers délicats concernant les biens que l'ennemi avait soutirés aux civils français. Il servit aussi de procureur de l'armée auprès de la Cour martiale. A son retour dans le Maine, après son service militaire, il s'occupa des dossiers juridiques des anciens combattants et fut l'un des fondateurs les plus actifs de la Légion américaine.

En juillet 1935, le Gouverneur Louis Brann, de Lewiston, nommait Albert Béliveau au poste de juge à la Cour Supérieure du Maine.

Le 6 août 1935, déjà âgé de 48 ans et toujours célibataire, le juge Albert Béliveau épousait Margaret McCarthy, une jeune fille d'origine écossaise, qu'il connaissait depuis son adolescence.

Au cours de sa longue carrière sur le banc, Albert Béliveau fut souvent qualifié de «juge des gens ordinaires», ennemi de la

bureaucratie et des longues procédures. Il n'hésitait pas à invectiver, parfois de façon rude, les avocats qui s'empêtraient dans de longues et coûteuses procédures. Cette attitude lui attira de nombreux amis, mais parfois des ennemis. Il ne s'en faisait pas. Lorsqu'il se retrouvait au milieu d'une controverse, il allumait son éternelle pipe et affichait un large sourire, qui lui tenait lieu d'argument. Il obtint une grande notoriété lorsqu'il ordonna la libération immédiate d'un pauvre bougre qui avait été jeté en prison pour avoir voyagé clandestinement à bord d'un wagon de chemin de fer.

En 1954, le juge Albert Béliveau accédait à la Cour Suprême du Maine. En 1956, il recevait un doctorat honorifique en Droit du collège l'Assomption de Worcester, Massachusetts. Puis, le 25 mars 1958, après 23 ans sur le banc, il prenait sa retraite pour se joindre à l'étude légale de ses deux fils, Albert Jr Béliveau et Séverin Béliveau, sous la raison sociale «Beliveau & Beliveau, Attorneys», à Rumford.

Le juge Albert Béliveau était, à ses heures libres, un excellent ébéniste, qualité qu'il avait hérité de ses ancêtres acadiens. A l'âge de 71 ans, il fabriqua un meuble de grand style, réplique d'un cabinet ouvragé du 18ème siècle, d'une hauteur de sept pieds. Ce meuble lui demanda cinq années de travail. Il fabriqua aussi une quantité d'autres objets en bois; pupîtres, bibliothèques, tables à café, étagères, etc. Il adorait aussi jardiner. Il avait un grand jardin, à la fois potager et floral, où il aimait se retirer durant ses vieux jours.

LIGNÉE DE L'HONORABLE JUGE ALBERT BÉLIVEAU

1. BÉLIVEAU Jean-Antoine, marié en 1671, à Port-Royal à Jeanne Bourg.
2. BÉLIVEAU Antoine dit Blondin, marié vers 1702, à Port-Royal, à Marie Terriot.
3. BÉLIVEAU Jean-Baptiste, marié le 23 janvier 1741, à Port-Royal, à Marguerite Melanson.
4. BÉLIVEAU Joseph, marié le 7 janvier 1772, à Bécancour, Qué., à Rosalie Richard.
5. BÉLIVEAU Joseph, marié le 9 octobre 1798, à Nicolet, Qué., à Marie Prince.
6. BÉLIVEAU Joseph, marié le 7 novembre 1826, à Saint-Grégoire, Qué., à Lucie Rheault.
7. BÉLIVEAU Gédéon, marié le 18 juillet 1859, à Stratford, Qué., à Éléonore Beaumier.
8. BÉLIVEAU Séverin, marié le 7 janvier 1886, à Lewiston, Maine, à Cédulie Roberge.
9. BÉLIVEAU Albert, marié le 6 août 1935, à Lewiston, Maine, à Margaret McCarthy.

SOURCES

- JOANNE LAPOINTE, The Lewiston, Maine Journal, 26 mars 1983;
- JEANNINE DOUCETT CAISSIE, Beliveau, model of Determination, Le Réveil Acadien, Fitchburg, Massachusetts, Vol.6, N°3, 1990.

UNE FLAMBÉE DE CROIX À ATHOLVILLE PAR LES ANGLO-PROTESTANTS

par l'abbé J.Albert Richard

Bulletin de la Société historique de Restigouche, Vol.9, N°3, 1991

■ *Dans les années trente, à Atholville, et dans les autres villages du comté de Restigouche, les relations entre Français catholiques et Anglais protestants, n'étaient pas toujours au beau fixe. Il y eut même, par moments, des escalades verbales et des manifestations où des gestes disgracieux furent ajoutés à la parole. D'une plume alerte, l'abbé J. Albert Richard rappelle cette nuit dramatique où des fanatiques protestants firent flamber trois croix sur la colline...*

Dans la traînée des ressentiments, il y avait des rafales de colère de plus en plus évidentes dans les relations entre les anglophones et les francophones d'Atholville. Sans connaître la portée des expressions, les termes de «french frogs» et de «têtes carrées» devinrent monnaie courante dans la bouche des enfants pour qui c'était monnaie courante que de lancer des injures vers l'un ou l'autre camp. Cependant, ce qui nous apparaissait «chamailles enfantines» était d'un sérieux étonnant pour les adultes, tel ce voisin dit «holly roller» qui, chaque dimanche après-midi, en se rendant à son office religieux protwestant, nous interdisait de jouer à la balle dans la rue. Nous le guettions de l'oeil. Dès qu'il disparaissait, nous reprenions de plus belle nos jeux d'enfants.

Les vacances tiraient à leur fin. Nous étions rendus au dernier congé qui annonçait l'ouverture des classes, le Jour du Travail. Il y avait eu le modeste défilé annuel, et les réjouissances de circonstance, sous un ciel plutôt sombre. On nous avait annoncé qu'il y aurait un feu de joie, le soir, projet des anglo-protestants du village. De fait, ce jour-là, en revenant du ruisseau de Tobique, qui longeait la route allant d'Atholville jusqu'à à Val d'Amour, en passant par la «Pest House», genre de maison-refuge construite durant l'épidémie mortelle de la grippe espagnole, mes compagnons et moi-même avions surpris quatre individus anglo-protestants qui creusaient des trous sur le plateau surplombant le monticule où se situent actuellement les puits artésiens du village. Cette activité avec suscité notre étonnement.

Le pêche au saumon, de nuit, sur la rivière Ristigouche, du côté du Nouveau-Brunswick, près d'Atholville.

Devant nos regards curieux, les hommes qui ne semblaient pas d'humeur à bavarder, nous invitèrent à passer outre, prétextant préparer un grand feu de joie pour la soirée de célébration. Mes parents, mis au courant, dirent que les hommes nous avaient probablement fait croire des «accroires», et qu'à leur connaissance, il n'y avait aucun feu de joie au programme de la journée. Nous en étions restés là, mais dans nos têtes d'enfants, le mystère planait...

Quelques heures après le coucher du soleil, la famille était réunie dans la cuisine, pour la prière du soir, à la lumière blafarde d'une lampe à l'huile agonisante. Au troisième mystère du chapelet, la naissance de Jésus, des klaxons d'automobile, des bruits de ferraille, des cris d'alerte au feu, dans l'obscurité d'un soir sans lune ni étoiles, figèrent les lèvres priantes de mon père, qui présidait toujours l'oraison du soir. Le temps de le dire, toute la famille s'était retrouvée dans la rue, avec les voisins, dans le chahut de cris et de foi offensée, pointant du doigt dans la direction du monticule où, durant l'après-midi, nous avions fait la rencontre des quatre hommes. On y voyait trois immenses flèches de feu qui montaient, en spirale, sur un fond noir comme de l'encre. Ce fut alors la ruée à travers un sentier qui allait du village au monticule.

Sur les lieux, il y avait

déjà foule. Se détachant au pied des trois croix enflammées, le curé, avec surplis et étole, faisait des gestes d'apaisement aux gens, mais son visage traduisait l'indignation. Ce que le curé savait, mais que nous, les enfants, ignorions, c'est que les anglo-protestants, en secret, avaient organisé cette manifestation sacrilège pour protester contre l'arrivée, à Atholville, des religieuses qui, en plus d'être évidemment catholiques, étaient de surcroit francophones. Les anglo-protestants du village avaient donc un double motif de les détester.

Le curé, qui avait une voix de stentor, fit ce que j'appelai plus tard son «sermon sur la montagne». Mais ce n'était ni «Bienheureux les pauvres en esprit» ni «Bienheureux les pacifiques», mais une sainte invocation de malédictions sur les responsables de cette démonstration qu'il considérait sacrilège. Le curé alla jusqu'à menacer des pires malédictions du ciel le principal instigateur de ce geste diablique, lui présisant qu'il ramperait sur son ventre, avant de mourir, pour venir lui faire amende honorable. Puis, des hommes se joignirent à lui pour abattre, à coups de hache, les trois croix en flammes.

Ces croix de feu brûlèrent toute la nuit dans mon sommeil d'enfant, marqué et troublé de cauchemars. Le lendemain, mes mains dans celles de mes deux plus grands frères, c'est en tremblant que je me rendis à l'école, avec la certitude que les Anglais me couperaient les oreilles. Mais le sourire des religieuses et leur calme serein me rassurèrent, et j'ai cru, à ce moment-là, qu'elles étaient certainement les femmes les plus braves qui puissent exister.

La journée ne déroula comme toutes les premières journées de classe. J'eus comme institutrice une laïque, ce qui me fit envier mes frères et soeurs qui, eux, plus chanceux, avaient des religieuses comme enseignantes. Quelques mois plus tard, on apprit que le curé avait été appelé au chevet de l'instigateur de la flambée des croix. Celui-ci était torturé par des ulcères hémorragiques, dont il mourut quelques temps après.

Il faut expliquer que cet anglo-protestant était le seul propriétaire de vaches laitières à Atholville, et qu'après les événements de la montagne et le sermon du curé, les gens, aussi apeurés qu'indignés, avaient cessé d'acheter son lait. Le malheureux en vait été durement frappé. Il était sur le chemin de la banqueroute, ce qui occasionna sûrement ses ulcères.

* * *

UN PATRONYME ACADIEN MÉCONNU, CELUI DES FAMILLES CAMUS

d'après Charles D. Roach
Bulletin historique de Chéticamp, Vol.VII, N°2, Juin 1990

■ *On connaît peu de choses quant à l'origine des familles Camus qui demeuraient à l'île Royale, aujourd'hui Cap-Breton, avant la déportation des Acadiens. On a retrouvé des Camus à Terre-Neuve, à Saint-Pierre et Miquelon, et au Cap-Breton. Il paraît maintenant de plus en plus certain que tous ces Camus remontent aux Camus qui vivaient à Louisbourg, sous le régime français, et qui se réfugièrent plus tard à Saint-Pierre et Miquelon.*

C'est d'abord au Cap-Breton qu'il faut se rendre pour retracer l'histoire de cette famille méconnue. Les Camus se distinguent, sous plusieurs aspects, des autres familles acadiennes du Cap-Breton. D'abord, presque toutes les familles acadiennes sont arrivées dans la région de Chéticamp dans les années 1780-1790, revenant d'exil. L'ancêtre des Camus du Cap-Breton, Jean Camus, n'est venu que vers 1820. Un autre trait singulier distingue les Camus des autres familles acadiennes du Cap-Breton, celui des prénoms inusités qui apparaissent aux premières générations, notamment des prénoms doubles aux consonnances inhabituelles, par exemple Jean-Pépin Camus, Jean-Absolom Camus, etc.

La seule famille Camus qui apparaît dans l'ancienne Acadie d'avant la déportation demeurait à l'île Royale, dans la région de Louisbourg. La tradition, à Chéticamp, a toujours soutenu que le Jean Camus, arrivé au Cap-Breton vers 1820, venait de Terre-Neuve. Là-dessus, il ne semble y avoir aucun doute. D'ailleurs, le registre paroissial le confirme.

Mais quelle fut l'origine de ce Jean Camus, de Terre-Neuve? Était-il natif de Terre-Neuve? Qui étaient et d'où venaient ses parents? Étaient-ils, d'une façon ou d'une autre, apparentés aux Camus qui se trouvaient à Louisbourg, sous le régime français, et, plus tard, aux Camus de Saint-Pierre et Miquelon? De récentes découvertes, suite à de longues et patientes recherches, permettent désormais de lever quelque peu le voile et de faire la lumière sur les familles Camus acadiennes et de savoir leurs origines.

A son arrivée à Chéticamp, vers 1818 ou 1819, Jean Camus n'était pas encore marié. C'est le 6 novembre 1820 qu'il unissait sa destinée à une fille de Chéticamp, Marie Deveau, fille mineure de Pierre Deveau et de Marguerite Gaudet. L'acte de mariage le dit «fils majeur de feu Jean Camus et de feue Marie Henri, de la paroisse de Plaisance, sur la baie Saint-Georges, à Terre-Neuve». Cet acte de mariage, qui le dit majeur, prouve donc qu'il est né avant le 6 novembre 1799.

Mais ce registre démontre aussi que le prêtre officiant, l'abbé Moll, s'est fourvoyé en situant Plaisance dans la baie Saint-Georges. Il n'était pas fort en géographie le pauvre Père Moll! Alors, Jean Camus venait-il de Plaisance ou de la région de la baie Saint-Georges? Puisque nous savons qu'il y avait une famille Camus à Louisbourg vers le milieu du XVIII° siècle, et qu'il y avait, à cette époque, un grand va-et-vient entre la colonie de Plaisance et celle de Louisbourg, il faut supposer que Jean Camus était venu de Plaisance et que la référence, au registre, de la baie Saint-Georges est une erreur de l'abbé Moll.

Pourtant, de récentes découvertes prouvent que c'est le contraire qui est vrai, comme quoi, dans le domaine de la recherche généalogique, il faut user de grande prudence! Jean Camus est venu à Chéticamp en provenance de la baie Saint-Georges, et non pas de Plaisance. Tout dernièrement, un directeur de la Société historique Saint-Pierre, de Chéticamp, Monsieur Edmond J. Burns, recevait une pièce de correspondance de Madame Mary Sainte-Croix, généalogiste à South Branch, sur la côte ouest de Terre-Neuve. Dans sa lettre, Madame Sainte-Croix disait avoir appris le mariage d'un certain Jean-René Camus, le 23 septembre 1792, à baie Saint-Georges, en l'absence d'un prêtre, devant témoins, à Marie L'Official. Quelques années plus tard, ils s'étaient rendus à Québec pour faire réhabiliter leur mariage. Cette union fut réhabilitée par nul autre que l'abbé Joseph-Octave Plessis, qui deviendra évêque de Québec. Madame Sainte-Croix ajoutait qu'un de leurs fils, Jean Camus, avait épousé Marie Deveau, à Chéticamp, Cap-Breton.

Cet acte de réhabilitation du mariage de Jean-René Camus et de Marie L'Official a été retrouvé. En voici l'essentiel: «Le vingt-quatre septembre mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf, Jean-René Camus, fils de feu Jean Camus et de Jeanne Clermont, d'une part, et Marie L'Official, fille de Henri L'Official et d'Élizabeth Shégoné, d'autre part, s'étant déjà pris pour mari et femme le vingt-trois septembre mil sept cent quatre-vingt-douze,

en présence de quatre témoins, nous avons reçu de nouveau leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale...»

Ce même acte de réhabilitation de mariage donne les dates de naissance de trois de leurs enfants, qui furent reconnus comme enfants légitimes de leur union, soit Jean (celui qui s'établira à Chéticamp), né le 3 septembre 1793; Jeanne, née le 13 janvier 1796, et Élizabeth, du nom de sa mère, née le 3 mai 1798. Cet acte de réhabilitation nous fait également découvrir que la grand'mère de Jean Camus, futur pionnier de Chéticamp, Élizabeth Shégoné, était de descendance micmaque. Il existe encore, sur la côte ouest de Terre-Neuve, des familles Shégoné, d'origine micmaque.

Donc, l'ancêtre des Camus chéticantais, Jean Camus, est le fils de Jean-René Camus et de Marie L'Official, de baie Saint-Georges, Terre-Neuve. Ceci est en contradiction avec le registre de Chéticamp qui lui attribue Jean Camus et Marie Henri comme parents. Comment peut-on réconcilier ces deux sources contradictoires? D'abord, l'utilisation de «Jean» au lieu de «Jean-René» ne pose aucun problème. Il n'y a rien là d'inusité. Il était assez commun, chez les Acadiens, de laisser tomber, à l'usage, un deuxième prénom. Mais que dire de «Marie Henri» au lieu de «Marie L'Official»? Pourtant, là aussi, il y a une explication.

Il faut reconnaître que le nom «L'Official» est bien étrange. On ne le trouve à aucun endroit dans l'ancienne Acadie, ni au Canada français. Le nom n'a existé que dans la région de la baie Saint-Georges, à Terre-Neuve. Quelle est donc l'origine de ce nom unique?

Dans les années soixante, un sympathique vieillard, natif de la colonie acadienne de la côte ouest de Terre-Neuve, Thomas.W Leblanc, échangeait de la correspondance avec le Père Anselme Chiasson, féru d'histoire et de généalogie. Ce correspondant terre-neuvien soutenait que, tôt dans l'histoire de cette colonie, des gens venus du Canada français y avaient établi une tonnellerie où l'on fabriquait des tonneaux pour l'expédition du poisson. L'officier en charge de l'entreprise était connu sous le nom de Henri L'Official. Voici ce qu'ajoutait Monsieur Leblanc à ce sujet: «Je crois que L'Official n'était pas le vrai nom de famille de cet homme. C'était un nom que lui avaient donné les Micmacs, qui venaient du Cap-Breton, et qui voulait dire, tout simplement officier». Vraisemblablement, Henri était son véritable nom de famille. Les Indiens, par respect de sa position, ne l'appe-

laient jamais par son prénom, mais toujours par «Henri L'Official». Il apparaît donc clairement que «Marie L'Official» et «Marie Henri» sont des noms qui désignent la même personne. Cette Marie, mère de Jean Camus, serait tout simplement la fille de l'officier en charge de la tonnellerie de la côte ouest de Terre-Neuve, dont nous ignorons toujours le prénom.

L'historien Michael Brosnan, dans son livre consacré à l'histoire du diocèse de Saint-Georges, raconte l'histoire d'un dénommé Henri l'Officiel, un Français arrivé au Québec dans la première moitié du XVIII° siècle. Peu de temps après son arrivée à Québec, il fit la connaissance d'une jeune Canadienne française qui s'appelait Nannette, et avec laquelle il se maria. Le couple quitta le Québec en goélette et navigua vers le détroit de Belle-Isle. Faisant route, il essuya une violente tempête et fit naufrage à quelques milles au nord de la Baie Saint-Georges. Henri l'Officiel et Nannette y passèrent l'hiver, aidés par des Micmacs venus du Cap-Breton et des Acadiens. A l'été, il se dirigea vers Sandy Point, qui était alors la principale colonie de la baie. Henri L'Officiel s'installa parmi des familles jersiaises qui habitaient déjà ces lieux depuis quelques années, vivant de l'industrie de la pêche au saumon et du commerce des fourrures avec les Micmacs. Ces Jersiais avaient fondé une petite colonie dans la Baie Saint-Georges vers le début de la deuxième moitié du XVIII° siècle.

Henri L'Officiel (ou L'Official) et Nannette eurent trois enfants à Sandy Point, deux filles et un fils. De la vie du fils, on ne sait rien, mais l'une des filles se maria au Cap-Breton. L'autre fille épousa un Français, nommé Benoît, qui était né lors de la traversée depuis la France jusqu'en Amérique. Cette union produisit une abondante lignée à Terre-Neuve. Le nom Benoit est répandu dans toutes les parties de la Baie Saint-Georges. Dans la plupart des cas, on le retrouve sous sa forme française originale, mais il a aussi été anglicisé en Benny et Bennett.

Ayant découvert que le père de l'ancêtre chéticantais Jean Camus s'appelait Jean-René, il est permis de croire qu'il s'agit du même Jean-René Camus que celui qui est né à Louisbourg, vers 1764, du mariage de Jean-François Camus et de Jeanne Clermont. En 1792, année du mariage de Jean-René Camus et de Marie L'Official, celui-ci aurait eu 28 ans, ce qui, à l'époque, était un âge usuel pour se marier.

Quant à Jean-François Camus, père de Jean-René, il est né vers 1733, du mariage de Jean Camus et de Perrine Lahaye, de la

paroisse de Trécour, évêché de Saint-Brieuc, en France. Il est arrivé à l'Ile Royale en compagnie de son frère, Jean-Nicolas Camus, d'environ un an son aîné, et qui s'est établi à Lorembec. Il semble que celui-ci soit demeuré célibataire. C'est le 30 août 1756, à Louisbourg, que Jean-François Camus épousa Jeanne Clermont, fille de François Clermont et de Jeanne Baudry, et veuve de Pierre Tréguy. Ils eurent au moins quatre enfants; Jean, né à Louisbourg vers 1756; Jeanne, née à Louisbourg vers 1758; Jean-René, né à Louisbourg vers 1764, et Jean-Baptiste, né à Miquelon, vers 1766. Il semble que les deux premiers enfants soient morts en bas âge car on ne retrouve rien à leur sujet.

Quant au reste de la famille Camus de Louisbourg, le moindre que l'on puisse dire à leur sujet, c'est que ses membres ont beaucoup voyagé. Après la chute de Louisbourg, en 1758, la famille a dû rester dans les alentours quelques années, se cachant dans les bois, car Jean-René y est né vers 1764. Toutefois, quelque temps entre 1764 et 1766, la famille se transporta aux îles Saint-Pierre et Miquelon, demeurées possessions françaises. C'est là qu'est né Jean-Baptiste Camus, vers 1766.

Les Acadiens réfugiés à Saint-Pierre et Miquelon, à cette époque, n'avaient pas la vie facile. Les ressources de ces îles, encore peu développées, étaient beaucoup trop limitées pour faire vivre tous ces nouveaux arrivés. Les autorités françaises se virent dans l'obligation d'en transporter plusieurs en France. Les Camus furent du nombre de ceux qui furent rapatriés en France. Ils furent dirigés vers La Rochelle où ils arrivèrent, le 11 janvier 1768. Un recensement fut dressé, en 1770, de ces familles venues à La Rochelle, en provenance de Saint-Pierre et Miquelon. Au recensement figurent Jeanne Clermont, dite native de Louisbourg et âgée de 42 ans à son arrivée, son fils Jean-René Camus, dit natif de Louisbourg et âgé de 4 ans, son autre fils, Jean-Baptiste Camus, dit natif de Miquelon et âgé de 2 ans et demi. Quant au père, Jean-François Camus, il est dit qu'il est retourné à Miquelon depuis le 28 avril 1769.

En 1776, la famille au complet était de retour en Amérique. Mais c'est à Saint-Pierre, et non pas à Miquelon, qu'on les retrouve. On pourrait penser que la famille allait enfin vivre en paix. Hélas, non! Deux ans plus tard, ils furent de nouveau déportés, cette fois par les Anglais. C'est à Saint-Servan, dans les environs de Saint-Malo, que les Camus furent transportés. Ils y arrivèrent le 19 novembre 1778, à bord du navire

anglais «La Marie», commandé par le capitaine John Guilbert. Jean-René avait alors 14 ans tandis que son frère, Jean-Baptiste, en avait douze.

Et puis, c'est le silence. La documentation fait défaut durant les 14 années suivantes. Mais voici qu'en 1792, un Jean-René Camus épouse Marie L'Official, à la baie Saint-Georges, Terre-Neuve. Il s'agit assurément du même Jean-René Camus, revenu au pays sur un navire français, pour y faire la pêche. Quelque temps entre 1792 et 1799, le mariage de Jean-René Camus et de Marie L'Official - en réalité, Marie Henri -, donnera naissance à un garçon qui, lui aussi, portera le nom de Jean. C'est ce dernier, devenu adulte, qui ira s'établir au cap-Breton et qui deviendra l'ancêtre de tous les Camus de Chéticamp.

La tradition soutient que c'est dans le canton des «Caveaux», entre le district du Havre et celui de Petit Étang, que Jean Camus et Marie Deveau s'étaient installés. On pourrait penser qu'à l'exemple de tous les pionniers acadiens de l'époque, ils élevèrent une nombreuse famille. Tel ne fut pas le cas. Jean Camus est décédé un peu avant 1827, à un âge encore relativement jeune. La tradition maintient qu'il a péri par noyade. Un seul enfant, Jean-Alexandre, né le 5 décembre 1822, est issu de son mariage avec Marie Deveau. C'est donc ce fils unique qui sera à l'origine de tous les Camus de la région.

Quant à Marie Deveau, après son veuvage, elle épousa, en 1827, Joseph Cornut dit Braquette, de Havre-Boucher. Il a vécu au même endroit que Jean Camus, d'où l'origine de l'expression toujours en usage «Le T'chais à Braquette», pour désigner un certain rocher plat situé à la côte, dans la région des Caveaux.

A la génération suivante, les Camus s'installèrent au Cap-Rouge. Jean-Alexandre, fils unique de Jean Camus, y finira ses jours, de même que son père adoptif, Joseph Cornut. La plupart des Camus de Chéticamp continuèrent d'habiter ces lieux jusqu'aux expropriations des terres, destinées au Parc National des Hautes-Terres du Cap-Breton.

Le 3 octobre 1843, à Chéticamp, Jean-Alexandre Camus épousait Marie-Céleste Deveau, fille d'Isidore Deveau et d'Henriette Poirier. Il s'agissait de sa cousine au deuxième degré puisque sa mère, Marie Deveau, était cousine germaine d'Henri Deveau. Ce mariage eut lieu juste avant la perte d'une décennie complète dans les registres paroissiaux de Cheticamp, soit de 1846 à 1856. Ainsi, la tâche d'établir

une liste complète des enfants nés de ce mariage n'est guère facile. Cependant, grâce au recensement du gouvernement fédéral de 1871, et grâce aussi à la tradition, on a tout-de-même réussi à retracer au moins 9 enfants issus du mariage de Jean-Alexandre Camus et de Marie-Céleste Deveau.

1. CAMUS Jean-Pépin dit John ou Boingou, né le 29 juillet 1844, à Chéticamp, marié à Marie Deveau, dont on ignore les parents. Leurs enfants sont: 1.1 Cécile, mariée à Martin Muise (Mius); 1.2: Amédée, marié en premières noces à Marie Leblanc, fille d'Eusèbe Leblanc, et en secondes noces, à Élizabeth dit Élise Leblanc, fille de Lubin Leblanc, et veuve de Thomas dit P'tit Tom Larade; 1.3:Joseph, dont on perd la trace après le recensement de 1871; 1.4: Marie, mariée à Didace Roach, fils de William Roach.

2. CAMUS Charles dit P'tit Charles, né le 2 avril 1845, à Chéticamp, marié à Domithilde Odo, fille de Marcel Odo et de Vitaline Deveau. Leurs enfants sont: 2.1: Vitaline, dont nous perdons la trace après son baptême; 2.2: Céleste, mariée à Samuel dit Sem Pentecost, fille de John Pentecost; 2.3: Claire, décédée en bas âge; 2.4: Cécile, mariée à Samuel dit Sem Pentecost, après le décès de sa soeur Céleste; 2.5: Firmin, décédé en bas âge; 2.6: une autre Claire dont nous perdons la trace après son baptême; 2.7: Henri, dont nous perdons la trace; 2.8: Joseph, marié à Vitaline Poirier, fille de Marcellin Poirier; 2.9: un autre Firmin, demeuré célibataire; 2.10: Léo, décédé à l'âge de 18 ans; 2.11: Charles, dont nous perdons la trace après son baptême.

3. CAMUS Pierre dit Pierrot dit Lebec, né vers 1849, à Chéticamp, marié à Adeline Ivy, fille de James Ivy et de Gertrude Poirier. Enfants: 3.1: Louise, mariée en premières noces à Lawrence Leblanc, et en secondes noces à Léon Larade, fils de Pierre Larade et veuf d'Hélène Leblanc et de Delphine Poirier; 3.2: Céleste, mariée à Charles Poirier, fils d'Eusèbe Poirier; 3.3: Gertrude, restée célibataire; 3.4: Alexandre, resté célibataire; 3.5: Justine, dont on perd la trace après son baptême; 3.6: Philippe, marié à Anne dit Nanette Poirier, fille d'Isaïe dit Zaïon Poirier.

4. CAMUS Philomène dit Matagon, née vers 1850, à Chéticamp, mariée en premières noces à Charles Deveau, fils de Firmin Deveau et de Marie-Luce Gaudet, et en secondes noces à Stanislas LeFort, veuf de Luce-Symphorose Roach, fille de Jean Roach. Aucun enfant n'est issu de ce second mariage. Enfants du 1er mariage: 4.1: Jean, dont on perd la trace après son baptême; 4.2: Henri dit Matagon, marié à Julie Deveau, fille d'Élie dit Mébisse Deveau; 4.3: Stanislas dit P'tit Coco, marié en premières noces à Florisse Roach, fille de Pierre-Alexandre dit Pit-Alexandre Roach, et en secondes noces à Adèle Roach, fille d'Hyppolite dit Paulite Roach; 4.4: Artémise, mariée à Simon Doucet, fille de Louis dit Louison Doucet.

5. CAMUS Marie, née vers 1852, à Chéticamp, mariée à Paul Leblanc, fils de Prospère Leblanc et de Marguerite Poirier, et veuf de Judith Leblanc. Enfants: 5.1: Reine, vraisemblablement mariée à William Muise (Mius); 5.2: Thracie-Anne, dont on est sans nouvelles après son baptême.

6. CAMUS Arsène, né vers 1854, à Chéticamp, dont on est sans nouvelles après son baptême.

7. CAMUS Eusèbe dit P'tit Haddeck, né le 25 juin 1857, à Chéticamp, marié à Émilie Longuépée, fille d'Alexis Longuépée et de Marguerite Leblanc. Enfants: 7.1: Alexis dit Alex, marié à Victoire Deveau, fille de Michel Deveau; 7.2: Michel, dont la trace est perdue; 7.3: Isaac, marié à Clothilde Deveau, fille d'Édouard Deveau; 7.4: Étienne, marié à Marguerite Poirier, fille d'Hubert dit P'tit Singe Poirier; 7.5: Marie-Anne, dont nous perdons la trace après son baptême; 7.6: John-Pépin dit Pépin, marié à Marie Deveau, fille d'Édouard Deveau et jumelle de Clothilde; 7.7: Marguerite, mariée en premières noces à un dénommé Anderson, et en secondes noces, à Halifax, à Patrick Kenny.

8. CAMUS Édouard dit La Grue, né vers 1858, à Chéticamp, marié à Tharsile Bourgeois, fille de Marcellin Bourgeois et d'Henriette Aucoin. Enfants: 8.1: Joseph, marié à Catherine dit Kathie Lapierre, fille de Victor Lapierre et veuve d'Eusèbe Camus, fils d'Alex Camus; 8.2: Antoine dit Antonie, marié à Élizabeth Lapierre, fille de Joseph Lapierre.

9. CAMUS Catherine, née le 3 février 1859, vraisemblablement mariée à Luc Roach, fils d'Eusèbe dit Ruseau Roach et d'Eulalie Deveau. Enfants: 9.1: Alice, mariée à Edward Byrne, fils de Lawrence Byrne; 9.2: William, marié à Halifax, à Hattie Parish; 9.3: Joseph dit Joe, marié à Marie Romard, fille de Timothée Romard; 9.4: Hyppolite dit Paulite, dont nous perdons la trace; 9.5: Marie-Anne dit Annie, jumelle d'Hyppolite, mariée à St.Andrews, île du Prince-Édouard, à Charles Deveau, fils de Patrick dit Padé Deveau; 9.6: Édouard dit Ned, marié à Marie Poirier, fille de John Poirier; 9.7: Jane dit Jany, mariée à William Lutz; 9.8: Mary, mariée à Timothée dit Tim Romard, fils d'Édouard Romard.

A cause de l'exode des jeunes vers les grands centres et du phénomène de la dénatalité, il ne reste plus, de nos jours, qu'une trentaine de familles Camus à Chéticamp. Il serait par ailleurs intéressant de savoir ce que sont devenus les Camus demeurés en France après l'exode. Existe-t-il de leurs descendants en Europe? Quant à Jean-René Camus, marié en 1792 à la baie Saint-Georges, Terre-Neuve, on nous assure qu'il a eu d'autres enfants. Il y a encore, dans cette région, des gens qui se rattachent aux Camus. Certains ont anglicisé leur nom en celui de Cammie, et même de Campbell.

LISTE DES ACADIENS DÉPORTÉS À CHELMSFORD, MASSACHUSETTS

■ *Au fur et à mesure que les historiens et les chercheurs découvrent de nouveaux documents, par une fouille systématique des archives, la lumière se fait sur le sort des malheureux Acadiens déportés par les Anglais, en Nouvelle-Angleterre, en 1755. Un chercheur américain de descendance acadienne, Henri Champagne, a récemment publié un document extrait des archives municipales de la ville de Chelmsford, au Massachusetts, signé par cinq échevins (Selectmen), qui nous fait davantage découvrir l'état de détresse, de maladie et de pauvreté dans lequel se trouvaient les malheureux réfugiés.*

Le document en question est daté du 24 octobre 1757. Il dresse une liste des «French Neutrals» alors à la charge des autorités de la ville, en indiquant leur âge et leur état de santé. Cette liste a vraisemblablement été préparée à l'intention des responsables financiers de l'état du Massachusetts, qui s'inquiétaient davantage de ce que coûtaient ces Acadiens au trésor municipal qu'à leur condition physique. Voici cette liste, traduite en français. Nous avons respecté l'ortographe des noms en ajoutant, parfois, entre parenthèses, ce qui nous paraît être le vrai nom de certains individus.

LISTE DES ACADIENS À LA CHARGE DE CHELMSFORD

«...Chelmsford, le 24 octobre 1757
A la requête des autorités et en obéissance à un ordre de la Cour Générale de la Province de la Baie du Massachusetts, fait et transmis le 21ème jour de janvier 1757, A.D.; Ce qui suit est le relevé véritable de plusieurs personnes de nationalité française se trouvant actuellement dans la ville de Chelmsford, leur âge, leur sexe et les circonstances entourant leur état de santé et leur capacité de travailler».

Jean Landrie (Landry), a man (un homme), 62 ans;
Maudlin (Madeleine), sa femme, 60 ans, faible, avec l'inconfort d'un bras cassé;
Paul Landrie (Landry), son fils, 22 ans, capable de travailler (able to work).
Charles, son fils, 20 ans, malade et incapable de travailler (sick; not able to work);
Simon, son fils, 18 ans, capable de travailler;
Asam (Anselme), 18 ans, capable de travailler;
Charles Trawhorn (Trahan), un homme, 29 ans, malade et faible, incapable de travailler;
Tithorne (?), sa femme, 29 ans, capable de travailler.
Mary (Marie), leur fille, 6 ans et demi;
Maudlin (Madeleine), leur fille, 5 ans et demi;
Joseph, leur fils, 4 ans, malade;
Grigwire (Grégoire), leur fils, 3 ans;
Margaret (Marguerite), leur fille, 7 mois;
Joseph Landrie (Landry), fils dudit Jean Landrie, 26 ans, en santé, capable de travailler;
Maudlin (Madeleine), sa femme, en santé, capable de travailler;
Jean, leur fils, 2 ans, faible et malade;
Murray Maudlin (Marie-Madeleine), leur fille, 5 mois.

Signé: David Spaulding, Daniel Proctor, Henry Spaulding, Jonas Adams, Andrew Fletcher, Échevins (Selectmen) de Chelmsford.

o o o

Le 4 décembre 1758, une note rapportait deux autres «French Neutrals», Joseph et Paul Landry, fils de Joseph Landry et petits-fils de Jean Landry, jumeaux, âgés de 6 semaines, malades.

Plusieurs documents tirés des archives de la ville énumèrent les dépenses encourues pour l'entretien des réfugiés acadiens, notamment pour l'achat d'orge et de fécule de maïs (Indian Meal),

sucre, boeuf, mouton, porc salé, pois, cidre, rhubarbe, biscuits, bois de chauffage et remèdes. Un auteur anglais, le Révérend Wilson Waters, anglican, écrivait, en 1917, dans le «Chelmsford Massachusetts History», que les Acadiens «étaient bien soignés, mais qu'ils souffraient d'ennui de leur pays, de la perte de leurs amis et de leurs biens, et de d'autres malheurs engendrés par leur triste sort».

Un document fait état d'un Français Neutre qui a été remboursé, par la ville, des frais qu'il a encourus pour venir en aide à son père. La note précise: *«A Joseph Landrie, pour avoir déménagé son père, Jean Landrie, et sa femme, avec leurs biens, de la maison de David Spaulding à celle d'Ephraim Warren, et pour s'être rendu deux fois à Dunstable chercher une garde-malade pour ledit Jean Landrie et sa femme, malades, la somme de cinq shillings et quatre pences».* Quant à David Spaulding, la même note ajoute qu'il a été remboursé pour avoir utilisé sa charette et un boeuf afin de déménager Jean Landry de sa maison à celle d'Ephraim Warren.

Les comptes de la Province du Massachusetts indiquent des paiements, tels ceux-ci: «Le 14 juin 1758; allocation aux échevins de Chelmsford pour l'entretien des Français Neutres; 25 livres, 2.5 shillings» - «Le 17 janvier 1759, Allocation aux échevins de Chelmsford pour l'entretien des Français Neutres; 42 livres, 2,6 shillings».

SOURCES

- *HENRI CHAMPAGNE, Acadians cared for in Chelmsford, Le Réveil Acadien, Fitchburg, Massachusetts, Vol.6, N°3, 1990;*
- *MASSACHUSETTS ARCHIVES, Vol.136, p.517;*
- *WILSON WATERS, The Chelmsford Massachusetts History, 1917.*

ACADIANITÉS

LES ESCLAVES AU CANADA

☐ Dans son dernier numéro, soit le Vol.1, Nº 5, le bulletin de l'Association des familles Gareau, **Souvenances**, aborde le sujet délicat de l'esclavage

·Souvenances·

L'Association des familles Gareau

Dans ce numéro

en Amérique du Nord, et particulièrement en Nouvelle-France. Même si le phénomène n'eut pas ici l'ampleur qu'on lui a connu aux États-Unis, il fut tout de même présent. Les esclaves du Bas-Canada furent généralement mieux traités qu'aux USA. Ils constituaient des domestiques «sans salaire», que l'on habillait, nourrissait et éduquait dans la religion catholique. Autre particularité, nombre d'esclaves du Bas-Canada furent des Amérindiens plutôt que des Noirs d'Afrique. Il y eut aussi quelques cas d'esclaves indiens qui épousèrent des Blancs. Les enfants métissés issus de ces unions furent considérés et traités comme des colons libres. L'esclavage persista jusqu'en 1833, dans tout le Haut et le Bas-Canada, année où le parlement britannique vota une loi abolissant l'esclavage dans toutes ses colonies. Pour s'abonner à **Souvenances**, écrire à l'Association des Gareau, 619 de Verrazano, Boucherville, Qué, Canada, J4B 7P9.

★ ★ ★

LE VIEUX CHARLESBOURG

☐ La ville de Charlesbourg abrite plus de 450 bâtiments anciens, d'un très grand intérêt historique. A lui seul, le **Trait-Carré**, constituant le Charlesbourg historique, fondé en 1693, regroupe plus d'une centaine de vieilles demeures. La Société historique de Charlesbourg consacre un numéro spécial de son bulletin, le **Charlesbourgeois**, Nº 51, à ces vieilles bâtisses dont plusieurs sont deux fois centenaires. Situé dans un domaine concédé aux Jésuites en 1626, soit la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, le territoire du Trait-Carré s'est développé, en 1665, selon un plan particulier, par une distribution en étoile des terres. Pour tous renseignements, écrire au 7085, 3ème avenue ouest, Charlesbourg, Qué. G1H 6H9.

LA PETITE HISTOIRE DES JERSIAIS

☐ Le dernier numéro de **l'Estuaire Généalogique,** Vol.15, Nº 59, de Rimouski, consacre un article à la petite histoire des Jersiais et des Guernesiais. Dès 1675, des Anglo-Normands faisaient la pêche sur l'île de Terre-Neuve, avant la chute de Plaisance. On croit même qu'il y avait des Anglo-Normands dans l'équipage de Jacques Cartier, en 1534. Certains Jersiais, bien avant les Robin, se sont établis en Nouvelle-France, principalement en Acadie, tels Nicolas Aubin, protestant de Jersey, marié en 1696 à Suzanne Letourneur, et Jean Lemer, de Guernesey, marié en 1717, à Grand'Pré, à Marguerite Vincent. Dans la Baie des Chaleurs, on trouve François Garnier, de Jersey, propriétaire d'un voilier. Il faisait la pêche vers 1720 dans la région de Pabos. Son fils a marié Louise LeBreton, vers 1745. Leurs descendants ont essaimé entre Percé et New Carlisle sous le nom de Grenier ou de Cronier. Une société gaspésienne des îles Anglo-Normandes vient d'être fondée, à New Richmond, dans la Baie des Chaleurs. On peut écrire à cette société à l'adresse suivante: Diane Sawyer, 241 «A» boulevard Perron, New Richmond, Qué., Canada, GOC 2BO.

★ ★ ★

UNE FAMILLE ACADIENNE RETROUVÉE AU POITOU

☐ La dernière livraison du bulletin trimestriel des «**Cousins Acadiens du Poitou**», Nº 50, 4ème trimestre 1996, nous a permis de retracer une famille acadienne de la diaspora, celle de François-Marie Daigle, né vers 1740, à Pisiguit, fils d'Abraham Daigle et d'Anne-Marie Boudrot, mariés le 5 novembre 1727, à Grand'Pré. La famille d'Abraham Daigle s'était réfugiée à Pointe-Fortune, île Saint-Jean, en 1750. Elle fut déportée en France, en 1758. François-Marie Daigle avait alors 18 ans. C'est en France que François-Marie Daigle a épousé Jeanne Holley, née le 12 décembre 1734, à Cherbourg, fille de Thomas Holley et de Scholastique Le Gentilhomme, «bourgeois de cette ville». Le couple avait 6 enfants, nés à Cherbourg et au Havre, lorsqu'il s'embarqua sur «Le Beaumont», à destination de la Louisiane. Avant de quitter la France, François-Marie Daigle céda sa maison d'Archigny à Jean-Gabriel Berbudeau. Celui-ci avait marié Marie-Reine-Ger-

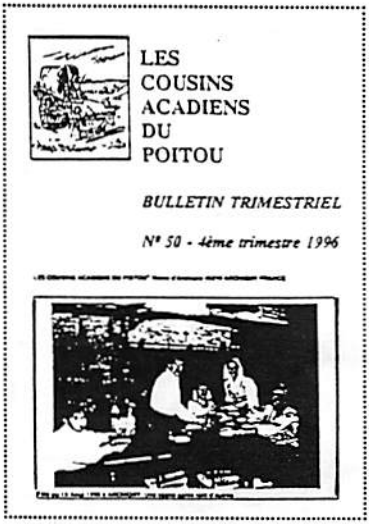
LES
COUSINS
ACADIENS
DU
POITOU

BULLETIN TRIMESTRIEL

Nº 50 - 4ème trimestre 1996

vaise Paris, le 18 septembre 1743, à Louisbourg, dans l'île Royale. Elle était la fille d'Antoine Paris et de Marie Boucher. Jean-Gabriel Berbudeau avait également été déporté en France, en 1758, après la chute de Louisbourg aux mains des Anglais. Jean-Gabriel Berbudeau était né le 17 octobre 1709, à Saint-Georges d'Oléron, France. Il était le fils de Jean Berbudeau, maître-chirurgien, et de Marie-Anne Duvivier. Il était arrivé à Louisbourg vers 1727, venu rejoindre son oncle, Georges Berbudeau, également chirurgien, marié à Françoise Vigneau

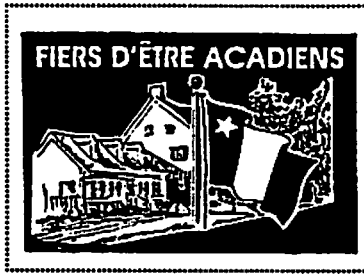

vers 1723. Jean-Gabriel Berbudeau est décédé le 4 janvier 1792, à Archigny, dans la Vienne. Le couple Berbudeau-Paris a eu 5 enfants, dont les quatre premiers sont nés en Acadie: Marie-Anne (1750), Louis-Nicolas (1751), Louise (1753), Gabriel-Joseph (1757) et Marie-Reine, née à la Rochelle, le 14 avril 1759. Marie-Reine Berbudeau a marié Pierre-Alexis Texier-Latouche, le 27 novembre 1781, à Archigny. Celui-ci était né le 2 septembre 1752, à Bonneuil-Matours. Il était le fils de Bernard Texier, aubergiste, et de Françoise Lebeau. Huit enfants sont nés en France, de l'union de Marie-Reine Berbudeau et de Pierre-Alexis Texier-Latouche.

LES FAMILLES ACADIENNES

☐ Le Père Léopold Lanctôt, l'un des fondateurs de la Société de généalogie canadienne-française et compagnon d'Archange Godbout, vient de publier, en deux tomes, l'histoire et la

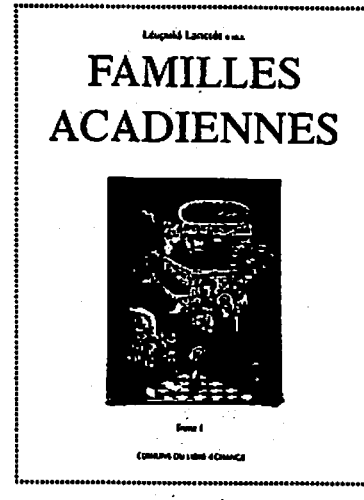

généalogie d'une cinquantaine de familles acadiennes. Ces deux ouvrages viennent compléter «l'Acadie des origines». Ils ont été réalisés sur une période plusieurs années, à partir des recensements de l'Acadie et du fonds d'archives de Placide Gaudet, aux Archives publiques d'Ottawa. Ces monographies, d'abord rédigées à l'intention des membres de la famille du Père Lanctôt, ont désormais livrées au public, vu leur grand intérêt historique et généalogique. Les deux tomes de «Familles Acadiennes», plus de 700 pages, sont vendus au coût de 69.90$, l'ensemble, incluant taxes et frais, par Édiconseil Inc, 1340 rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qué. J4B 7G4. Tél: (514) 449-5818.

LES ACADIENS DU QUÉBEC

☐ Voici un ouvrage indispensable pour une connaissance profonde de la présence acadienne au Québec depuis la déportation. Cet ouvrage de 480 pages du Père Pierre-Maurice Hébert, avec préface de Pierre Trépanier, raconte l'histoire du million de

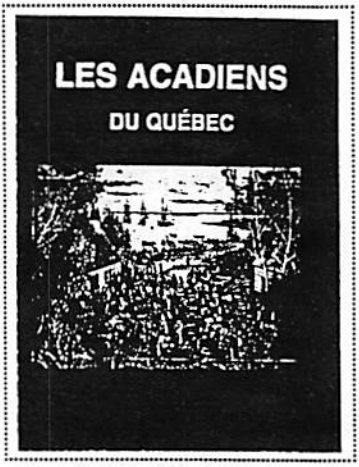

Québécois de souche acadienne depuis leur arrivée, en 1755, jusqu'à nos jours. On trouve des concentrations d'Acadiens dans toutes les régions du Québec, particulièrement à Saint-Grégoire de Nicolet et Bécancour, le Richelieu, L'Assomption, Repentigny et Saint-Jacques de L'Achigan, Verdun, la Côte Nord, la Gaspésie, la Beauce, et bien d'autres endroits. Un Québécois sur sept est de souche acadienne. Les Acadiens ont fondé plusieurs villages prospères au Québec. Le livre du Père Hébert contient une centaine d'illustrations, de cartes et de tableaux. Il est relié en fil solide. Le coût est de 30$, taxes comprises. Il faut ajouter 10% pour les frais d'envoi. Prière de commander auprès des Éditions de l'Écho, 3650 boulevard de la Rousselière, Montréal, Qué., Canada H1A 2X9. Tél: (514) 642-5391.

★ ★ ★

LES MORIN D'AMÉRIQUE

☐ Fondée en 1989, l'Association des Morin d'Amérique regroupe tous les gens dont le patronyme est Morin ou Morin dit Boucher, de souche acadienne ou canadienne. L'Association encourage les échanges généalogiques entre les membres et réalise

diverses publications. Un dictionnaire généalogique et biographique des Morin est actuellement en chantier. L'Association tient également des rencontres régionales et organise diverses activités à caractère social et historique. L'Association tient une banque de données consernant les différentes souches des familles Morin d'Amérique. Pour tous renseignements, prière d'écrire à Carmen A.Morin, directrice régionale, 233 Greenwood Avenue, Collegeville, Pennsylvania, PA 19426-2707, USA.

★ ★ ★

LA BASSE-BRETAGNE DU MORBIHAN DE 1750 À 1920

■ Dans un très beau livre intitulé «D'une minute à l'autre», Philippe Le Moing-Kerrand parle de ses ancêtres et décrit la Bretagne rurale, à l'époque où de nombreux Acadiens chassés de leur pays, y ont trouvé refuge. A travers anecdotes et descriptions, ce livre

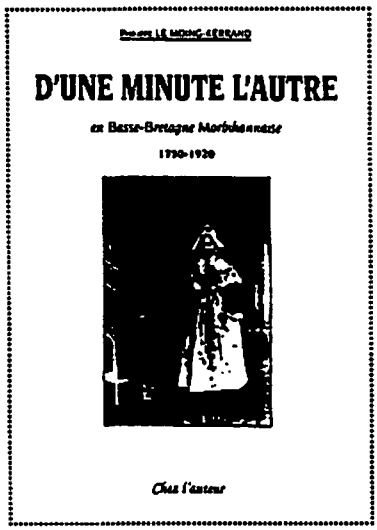

nous permet de découvrir combien nos ancêtres acadiens étaient restés imprégnés de la culture et des modes de vie sous l'Ancien Régime. On y retrouve, par exemple, les expressions qu'utilisaient les Acadiens, la façon de cultiver la terre, la fidélité aux valeurs familiales et traditionnelles, la religion, la célébration des fêtes et des anniversaires, le logement, le vêtement, la nourriture, etc. Souvent isolés du reste de la France dans leur Bretagne morbihannaise, ces Bretons avaient développé leurs propres façons de vivre et leur propre culture. Ils avaient conservé une forte personnalité. C'était déjà, sous l'Ancien Régime, une contrée à part. Pour rejoindre l'auteur: Philippe Le Moing-Kerrand, Loperhet, 56400 Plougoumelen, Bretagne, France.

* * *

LA VISITE DE DESCENDANTS DE LÉVIS AU QUÉBEC

■ La ville de Lévis a reçu, récemment, la visite de deux descendantes du marquis de Lévis, mesdames Blanche et Claire de Lévis-Mirepoix. La dernière livraison de la revue La Seigneurie de Lauzon, N° 63, décrit cette visite et en profite pour décrire les armoiries de cette illustre famille, qui sont également celles de la ville de Lévis, au Québec. C'est le 18 juin 1895 que la ville de Lévis adoptait les armoiries provenant de l'illustre famille des Lévis. Elles étaient portées par François-Gaston (1721-1787), marquis, puis duc de Lévis, maréchal de France, né au château d'Ajac le 23 août 1720, entré au service militaire sous le nom de Chevalier de Lévis. Il fut le dernier défenseur du Canada après Montcalm. Après avoir héroïquement tenté de reprendre Québec contre Murray, il dut capituler à Montréal, en 1760. La description de ces armoiries est la suivante: «D'or à trois chevrons de sable». L'écu est sommé d'une couronne murale d'or, qui est l'emblème héraldique de la dignité de ville. Il est soutenu par deux branches d'érables de sinople, croisées en pointe, indiquant qu'il s'agit d'une agglo-

mération canadienne. Le listel d'or porte la devise «Dieu ayde au second

baron chrestien Lévis». Le métal employé, l'or, représente la foi, la force et la richesse. Les chevrons représentent les éperons des chevaliers. La couleur sable (noir) utilisée symbolise la fermeté, la tristesse et la vigilance. Pour s'abonner à la Seigneurie de Lauzon, écrire au 9 rue Monseigneur Gosselin, Lévis, Québec, G6V 5K1.

★ ★ ★

NOS COUSINS FRANCO-AMÉRICAINS

■ La Société American-Canadian Genealogist, du New Hampshire, en Nouvelle-Angleterre, publie, quatre fois par année, une excellente revue d'histoire et de généalogie des Américains de descendance acadienne et québécoise. Chaque numéro de plus de 60 pages fourmille de renseignements souvent inédits et de recherches récentes. Cette société de généalogie a été fondée en 1973, à Manchester, par le professeur Roger W. Lawrence et Lucille Caron-Lagassé. Elle possède maintenant des membres à travers tous les états américains et dans les dix provinces canadiennes. Sa bibliothèque de recherche contient une volumineuse documentation sur les familles américaines de souche française. Des répertoires des paroisses

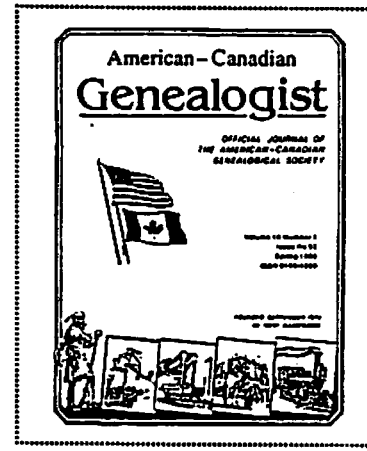

franco-américaines sont publiés régulièrement. Le coût annuel d'adhésion pour les USA est de 20$ et, pour le Canada, de 23$, en devises américaines. Pour tous renseignements: American-Canadian Genealogical Society, P.O.Box 6478, Manchester, New Hampshire 03108-6478, USA.

★ ★ ★

LETTRE DE MONTRÉAL

«Je renouvelle avec plaisir mon abonnement à votre excellente et irremplaçable revue d'histoire et de généalogie des Acadiens. Chaque numéro est une pièce de collection».

Paul-André Corporon,
Université du Québec, Mtl.

★ ★ ★

LA REVUE ACADIAN GENEALOGY EXCHANGE FÊTE SES 25 ANS

■ Le bulletin trimestriel «Acadian Genealogy Exchange» célèbre son 25ème anniversaire. Cette revue fut lancée en 1971 par une Américaine de souche maternelle acadienne, Janet Jehn, spécialiste en généalogie des

Acadiens américains. Depuis 25 ans, la revue a publié des milliers de pages et retracé les ancêtres de milliers de personnes. Grâce à Janet Jehn, des milliers d'Américains se sont intéressés à l'histoire de leurs ancêtres. Chaque numéro de cette revue fourmille de renseignements historiques et généalogiques souvent inédits. En outre, la revue fait la recension de tous les ouvrages trauitant de l'Acadie et de son histoire, de même qu'elle garde un lien avec des dizaines de sociétés de généalogie à travers le Canada et les États-Unis. Janet Jehn fait figure de pionnière dans le domaine de la généalogie. Elle mérite nos plus vives félicitations pour sa tenacité et sa détermination. L'abonnement est de 17$ US pour tous les pays. L'adresse de la revue: Acadian Genealogy Exchange, 863 Wayman Branch Road, Covington, Lentucky 41015-2250, USA.

★ ★ ★

LES DESCENDANTS DE GUILLAUME TRAHAN

■ Un nouvel ouvrage généalogique monumental, consacré aux familles Trahan, vient de paraître, en 4 volumes, et en langue anglaise, par Mitch Conover, généalogiste américain. Cet

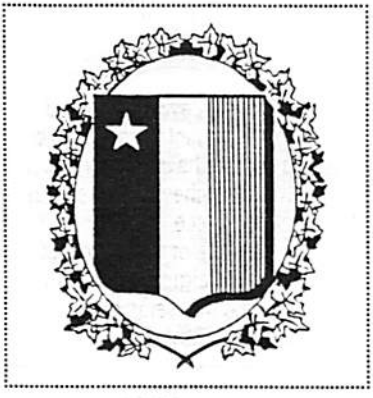

ouvrage de plus de 2,000 pages contient pas moins de 40,000 inscriptions et notices biographiques de Trahan, et de leurs familles alliées. L'ouvrage permet à n'importe quel Tahan de retracer rapidement sa lignée généalogique, grâce au système d'index Gen-Book, développé par le chercheur Rex Clément. Les volumes, sous couverture rigide à gravure d'or à chaud, sont agrémentés de nombreuses photographies et de gravures. La série

complète des quatre volumes est vendue 155$, en devise américaines, incluant les frais de poste et de manutention. Pour tous renseignements, écrire à l'auteur, Mitch E. Conover, 300 Strasbourg Drive, Lafayette, Louisiane 70506, USA.

★ ★ ★

AUX AMATEURS DE GÉNÉALOGIE JERSIAISE

■ Marcel-R Garnier, généalogiste, possède une collection de plus de mille tableaux généalogiques des pionniers des îles de Jersey et de Guernesey, venus s'établir au Québec

et au Nouveau-Brunswick entre 1765 et 1940. Ces généalogies furent préparées à partir des registres catholiques et protestants des Palais de Justice de New-Carlisle, Percé, Sept-Îles, etc, des ouvrages de généalogie et des répertoires de mariages, de même que des Archives nationales et des recensements. Pour un tarif raisonnable, variant de 3$ à 10$, selon l'étendue des recherches, plus les frais de poste et de photocopie, Monsieur Garnier est en mesure de répondre aux demandes individuelles de recherche des généalogies anglo-normandes. Pour tous renseignements, prière d'écrire à Monsieur Garnier, 42 des Courlis, Sept-Iles, Qué, Canada, G4S 1H4.

★ ★ ★

AU SUJET DES BERNARD

■ *I would like to get in touch with anyone searching the «André Bernard case», the latter being an executioner of the defenders of Fort Jemseg, after the vicious attack by Charles de Menou d'Aulnay, in 1645.*

Would someone being able to cite precise and accurate sources sustaining such an accusation? So far, I have not found any evidence which would bring the proof that André Bernard really was the executor of it's fellow defenders of the Fort Jemseg. I would also like to clear up the facts about the birth and death dates of André Bernard, and also his marriage with Andrée Guyon, who also married, a few years later, Antoine Béliveau. Some sources say that André Bernard was dead, at the time of this marriage, but others say that he has divorced with Andrée Guyon.

Jeffrey-Mitchell Bernard,
113 Hubbard Street,
Concord, Massachusetts,
MA 01742, USA

A tous nos fidèles abonnés,
A tous nos amis et lecteurs,
Nos voeux sincères pour un...

Joyeux Noël et une Heureuse Année!

Héritage Acadien

REVUE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

Case postale 503, Magog, Qué. J1X 4W3

12 numéros par année

ABONNEMENT: Canada 35$ - USA 45$

Règlements au nom de Florian Bernard